



172279 - Lui est il permis de demander à Allah Très haut de lui faire pousser des dents en dépit de son grand âge?

question

Je suis un jeune de 35 ans. J'ai perdu toutes mes dents à l'âge de 30 ans et je n'ai pas pu me faire poser des dents car je ne les supporte pas. Je n'ai pas pu me doter de dents artificielles en raison de la faiblesse de mes moyens financiers. Cette situation m'a inspiré un manque de confiance en moi et d'autres problèmes psychologiques. Il en suffit pour preuve que je ne me suis pas encore marié à cause de ce complexe. J'avais toujours demandé à Allah de me donner de nouvelles dents à la place de celles perdues. Puis j'ai entendu qu'il n'est pas permis de formuler une telle demande puisqu'elle revient à demander une chose que la raison et l'habitude jugent impossible. Ma question est la suivante: m'est il permis de continuer de formuler cette demande jusqu'à ce qu'Allah me soulage ou cette demande procède-t-elle d'une erreur qu'il faut cesser?

Eminence! J'espère que vous apporterez une réponse satisfaisante à ma question car je suis très inquiet.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il est déjà mentionné dans la réponse donnée à la question n° [108941](#) des exemples d'invocations abusives comme celle qui porte sur la réimplantation d'une main amputée, chose qui s'avère habituellement impossible. Il semble que l'invocation visant à faire pousser de nouvelles dents relève de ce chapitre. La réalité confirmée par l'expérience est qu'une fois tombées les dents ne reviennent pas (à l'âge indiqué). Dès lors, il ne convient pas qu'un homme raisonnable s'y attende ou s'efforce à le réaliser ou s'y accroche au point d'en faire une source de troubles dans sa vie. Bien au contraire, on doit se faire soigner grâce à la pose de dents artificielles. Si on n'a pas les moyens financiers de s'en doter, il faut les chercher ou demander à Allah de mettre à sa disposition



quelqu'un qui pourrait prendre les frais en charge de manière satisfaisante.

Cher auteur de la question!

Sachez qu'Allah Très haut est sage dans Ses actes et miséricordieux envers Ses fidèles serviteurs. Restez patient en cherchant par ce biais à complaire à Allah. Employez les moyens autorisés par la religion pour vous soigner au lieu de verser dans le désespoir et de se juger privé de la miséricorde divine. Veillez à consolider votre foi en votre Maître et à renforcer votre confiance en vous même. Ne vous permettez de faire signe de faiblesse devant les gens. Beaucoup d'autres souffrent de handicaps et de graves épreuves tout en s'imposant dans leur société et en apportant aux autres un grand bien.

Allah le sait mieux.